

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9  
Présent : 6  
Votants : 7

L'an deux mil vingt deux  
<sup>22 septembre</sup>  
Le 19 juillet à 20 heures 00  
Le Conseil Municipal de la commune de Roche  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 12/07/2022  
**Présents** : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-  
DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jérôme VRAY, Mr  
Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE conseillers municipaux.  
**Excusé** : Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseiller, Mr Jean-Baptiste  
WILLAUME, conseiller, donne pouvoir à Madame Christelle MASSON  
**Absent** : Mme Cindy CHARLES, conseillère  
**Secrétaire de séance** : Mr Jérôme VRAY

**Objet : Eclairage public, horaires d'extinction.**

Madame le Maire expose pour le moment l'éclairage public est coupé de minuit à 5h hormis la nuit du samedi à dimanche pour des questions de sécurité aux abords de la salle des fêtes.

Il est proposé d'éteindre à 21h et de rallumer à 6h30 en semaine du dimanche au vendredi. Les nuits du samedi au dimanche l'éclairage restera en permanence.

Le conseil vote à l'unanimité ces horaires et autorise madame le Maire à entreprendre les démarches pour que cela soit effectif.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
CERTIFIE CONFORME  
Fait à ROCHE, le 22 septembre 2022

Le secrétaire de séance  
Jérôme VRAY

Le Maire  
Christelle MASSON